

CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières – Apprentissage

Mis à jour le 20 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Pas de prérequis.

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Les jeunes : - âgés de 16 à 29 ans révolus. - âgés d'au moins 15 ans s'ils ont accompli la scolarité du collège (fin de 3ème). - qui atteignent l'âge de 15 ans avant le terme de l'année civile peuvent s'inscrire, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un CFA.

Rythme

Alternance

Durée en centre

840 heures

Validation

Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP).
Diplôme de niveau 3.

Modalités d'évaluation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Formation à l'Habilitation Électrique.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail.

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

Le-la titulaire d'un CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières :

- effectue les révisions régulières,
- identifie les problèmes mécaniques correctifs,
- réalise les travaux d'entretien périodique et de maintenance,
- réceptionne et restitue le véhicule.

Contenu

Le-la titulaire du CAP Maintenance des véhicules option A : VP doit maîtriser les compétences suivantes :

- S'informer-communiquer : collecter les données nécessaires à son intervention et communiquer en interne.
- Analyser-décider : préparer son intervention et participer au diagnostic.
- Réaliser : Remettre en conformité les systèmes, effectuer les mesures, les contrôles et les essais, régler un système, préparer le véhicule et gérer son poste de travail.

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétées par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

12 à 13 semaines de présence en centre par année de formation.

Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projet Voltaire, suivi individualisé ...
Mise à disposition de l'outil de e-learning Electude.

Formation en présentiel.

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Durée

Durée du contrat 24 mois Lieu de formation : UFA JEAN PROUVÉ 53 rue de Bonsecours 54000 NANCY Tél : 03.83.37.99.45 Courriel : ce.0542414@ac-nancy-metz.fr

Délais et modalités d'accès

- La signature d'un contrat d'apprentissage est un préalable à l'inscription en centre.
- Il est possible, sous conditions, de débiter une formation en apprentissage sans em-employeur, préalablement à la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Se renseigner auprès de l'établissement réalisateur.
- Restauration possible au lycée Jean Prouvé.
- Hébergement possible au lycée Loritz.

CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières – Apprentissage

Financements possibles

Formation gratuite pour l'apprenti – Prise en charge par l'OPCO

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00